

# Préparer l'avenir

Chers ami(e)s jardiniers

Le succès est une somme de décisions judicieuses prises au moment opportun.

Voilà pourquoi les fédérations nationales et l'Office International discutent depuis quelque temps la problématique de l'avenir des jardins familiaux.

Trois faits sont indéniables.

Depuis sa fondation, le mouvement des jardins familiaux a changé et s'est adapté pour tenir compte des circonstances nouvelles. A la fonction de la sécurité alimentaire et du maintien de l'unité familiale se sont joints au courant des années les aspects de l'occupation bienfaisante des loisirs, de la contribution à une meilleure santé physique et mentale, de la protection de la nature et de l'environnement et de la contribution au développement durable.

Le mouvement des jardins familiaux est cependant confronté, comme beaucoup d'autres mouvements bénévoles, à des problèmes non encore résolus. On peut citer par exemple le vieillissement des membres, la perception de notre mouvement, la participation au travail associatif, la concurrence par de nombreuses autres activités de loisirs, la surcharge professionnelle et le stress.

Enfin il faut également mentionner que les autorités soulignent souvent la valeur des jardins familiaux pour toute la société et la nature, mais sont réticentes à traduire ces mots en pratique. Elles se retirent de plus en plus de leur responsabilité et on peut constater une disparition de jardins familiaux au profit de projets lucratifs.

Voilà pourquoi les jardiniers associés ne doivent pas hésiter et ne doivent pas perdre de temps. Ils doivent continuer à s'adapter aux nouvelles données et veiller à offrir des perspectives d'avenir aux citoyens et à la société. Les points suivants devraient par exemple être pris en considération :

1) Les jardins familiaux doivent être ou rester juridiquement protégés. L'établissement de plans de développement des jardins familiaux est absolument nécessaire pour répondre aux besoins du développement urbain et pour protéger les jardins familiaux en tant qu'équipement d'un environnement urbain social et de grande qualité.

2) L'activité bénévole se voit confrontée à de grands défis suite aux nouvelles conditions du travail et aux charges familiales. Il faut changer d'attitude. Il faut éventuellement planifier différemment l'engagement des membres. Les engagements de courte durée (liés à un projet) pourraient le cas échéant remplacer les engagements de longue durée.

3) Les instances étatiques se retirent de beaucoup de domaines et les appuis financiers diminuent. Ces nouvelles données doivent être discutées. La coopération avec les autorités et les obligations réciproques devront éventuellement être redéfinies. Le but en est un appui réglementé et fiable.

4) Les contacts avec le jardin, avec la terre, avec la nature ne sont aujourd'hui plus une évidence. Les membres expérimentés devront montrer leurs valeurs aux nouveaux et aux jeunes jardiniers, les intégrer dans leurs activités et les aider. Ces derniers devront recevoir une possibilité pour se former afin que le jardinage soit pour eux un plaisir et qu'ils ne soient pas dépités par des échecs. L'échange d'informations et la sauvegarde d'un know-how ancien, ayant fait ses preuves, restent des atouts essentiels de notre mouvement.

5) L'utilité des jardins familiaux pour la population, la société et la nature doit être davantage mise en évidence. Par des partenariats il faudra ouvrir les ensembles d'un côté aux enfants, écoliers, personnes âgées, handicapés et d'un autre côté aux apiculteurs et associations de protection des oiseaux par exemple.

6) Les jardiniers doivent veiller à créer des ensembles attractifs en prenant en considération les attentes et les désirs des jeunes jardiniers sans pour autant renoncer aux valeurs fondamentales du mouvement. Les jardins doivent devenir des lieux de grande créativité et permettre aux ensembles de devenir un espace de découverte pour les promeneurs. De la flexibilité et une ouverture d'esprit sont requises. L'offre des jardins doit être aussi large que possible.

7) L'ouverture des ensembles de jardins familiaux pour le voisinage est un „Must“. Tous peuvent alors profiter de leurs bienfaits. Ainsi naît un sentiment que les jardins familiaux font partie du quartier. Ceci contribue d'une façon importante à leur protection durable.

8) Des relations publiques positives sont absolument nécessaires. Les jardiniers associés doivent souligner les services rendus à la société: par exemple intégration, santé, qualité de vie, protection de la nature. Ils doivent présenter les nombreux projets innovants réalisés au sein du mouvement.

Lors du prochain congrès international au mois d'août cette problématique sera encore approfondie. Des conférences intéressantes, des discussions et un échange d'information, et en conséquence apprendre, voir et comprendre, dans un esprit de convivialité sont seulement quelques-uns des avantages d'un congrès international. Au cours de ce congrès on ne fera pas seulement une rétrospective mais avant tout les délégués essaieront de construire sur les succès du passé et de planifier l'avenir.

Participez vous aussi, vos idées sont également les bienvenues!

Dès maintenant je vous souhaite à vous et à votre famille une bonne et heureuse année 2011, une bonne santé et beaucoup de plaisir aux jardins.

Malou WEIRICH Secrétaire générale